



Le 17/07/2026

Retour d'expérience relatif aux conséquences de l'épisode caniculaire de juin 2026 sur les industries agroalimentaires

Cette note synthétise les résultats d'un retour d'expérience conduit auprès d'environ 300 entreprises agroalimentaires, tous secteurs confondus, à la suite de l'épisode de canicule survenu en juin 2026.

L'analyse des retours révèle la vulnérabilité du secteur agroalimentaire aux vagues de chaleur et confirme qu'elles constituent désormais, un risque économique et opérationnel à part entière, affectant simultanément les conditions de travail, les performances industrielles, certaines filières d'approvisionnement, certains comportements de consommation et in fine l'activité économique du secteur.

Les entreprises ont démontré leur capacité d'adaptation dans l'urgence et ont réussi à assurer la continuité de leur activité, mais au prix d'importantes adaptations organisationnelles et techniques, qui impactent leur compétitivité. Elles soulignent que cette résilience a un coût croissant et ne saurait se substituer à une action structurelle qui nécessitera à l'avenir des investissements et un accompagnement par les pouvoirs publics.

Dans un contexte où ces épisodes sont amenés à se répéter et à s'intensifier, la filière appelle à la mise en place de dispositifs plus prévisibles, plus lisibles et mieux harmonisés, élaborés en concertation avec les acteurs concernés, afin de concilier efficacement la protection des personnes et la continuité de l'activité économique.

Impacts sur les conditions de travail et le bien-être des salariés

L'ensemble des répondants signale des effets sur le bien-être des salariés et une dégradation des conditions de travail, en particulier sur les postes exposés à la chaleur (ateliers de cuisson, zones non climatisées, postes extérieurs).

Certaines entreprises ont des « plans chaleur » opérationnels qui ont été rapidement activés.

Les mesures d'adaptation les plus fréquemment mises en œuvre ont consisté à :

- **Aménager les horaires de travail** (prise de poste anticipée, travail de nuit, limitation des activités durant les heures les plus chaudes, horaires décalés, rotations plus courtes, allègement des programmes de fabrication, limitation des efforts physique) ;
- **Renforcer les pauses**, dont des « pauses fraîcheur » en espaces climatisés ;
- **Renforcer les dispositifs d'hydratation**
- **Refroidir** : Installation de ventilateurs, brumisateurs, climatiseurs et des dispositifs rafraichissants comme des gilets ou tours de cou rafraichissants avec des packs de glace échangeables ;
- **Assouplir les règles vestimentaires** dans le respect des conditions d'hygiène et de port des équipements de protection individuelle (EPI) quand cela est possible dans la sécurité des salariés ;
- **Assouplir les règles de télétravail** pour les fonctions pouvant assurer leurs missions à distance voire fermeture de bureaux au-delà de 30°C.
- **Renforcer l'information des salariés** sur les risques liés aux fortes chaleurs et les bonnes pratiques à adopter.

Plusieurs entreprises signalent des difficultés complémentaires non directement liées à la production : fermeture des écoles compliquant la garde d'enfants des salariés, difficultés de sommeil à leur domicile pesant sur la fatigue au travail voire conduisant à de la nervosité.

Pour certaines entreprises, les sites de production sont en environnement froid, le confort thermique était assuré tout en veillant à la réadaptation thermique progressive en sortie d'usine pour éviter le choc thermique.

L'ensemble des entreprises se sont adaptées pour garantir et préserver la santé et la sécurité de leurs salariés.

Plusieurs entreprises indiquent avoir engagé des investissements visant à améliorer durablement le confort thermique des postes de travail.

L'aménagement des conditions de travail a conduit inévitablement à une baisse de productivité pour certaines activités et à des impacts économiques.

Des conséquences directes sur l'outil industriel

Les remontées techniques sont nombreuses et témoignent d'une mise sous tension généralisée des équipements de production. Il ressort de cette épisode une organisation bien plus complexe des opérations de production. Les difficultés rencontrées concernent essentiellement les équipements de froids et les installations électriques.

Principales difficultés rencontrées :

- Des pannes de groupes froids, compresseurs et transformateurs électriques, avec dans certains cas un risque incendie avéré (échauffement de câbles et des coffrets électrique) ;
- Des coupures d'alimentation électrique ou des mises en sécurité et arrêts de lignes liés à la surchauffe d'équipements mécaniques, électroniques et de compression ;
- Des difficultés à maintenir les températures de process, de stockage, des eaux résiduelles et des stations d'épuration (conduisant à leur dysfonctionnement)
- Pour certaines productions, la chaleur a conduit à des bourrages à répétition
- L'instabilité des équipements électroniques (serveurs informatiques, cartes électroniques, ordinateurs...)

Afin de préserver la continuité d'activité, les entreprises ont eu recours à des solutions palliatives :

- Réductions de cadence voire des arrêts temporaires de lignes,
- Renforcement du refroidissement des installations,
- Mise en place de dispositifs de brumisation, en particulier des groupes froids
- Des arrosages de condenseurs et/ou de toitures
- Des achats de glace pour refroidir rapidement
- Des délestages de certaines zones

- Des déplacements de matériels dans des zones plus fraîches

Il est à noter que les équipes de maintenance ont été fortement mobilisées. Les entreprises ont également dû faire appel à des prestataires externes pour stocker les denrées en cas de panne de groupe froid.

La limitation de la production, les ralentissements (pour éviter les surchauffes, assurer la conservation des produits dans de bonnes conditions...), les arrêts de lignes pour préserver l'outil industriel ou à cause de pannes et surchauffes, accompagnés d'une surconsommation d'eau et d'électricité conduisent à des pertes économiques encore difficiles à estimer.

Des investissements pour adapter l'outil industriel et isoler les structures sont à prévoir. Certaines actions peuvent plus facilement être mises en place. Par exemple, une entreprise rapporte qu'elle a peint en blanc une partie de sa toiture l'année dernière et a constaté des écarts de 10°C entre les deux zones.

Impacts sur les approvisionnements en matières premières et en eau

Au-delà de l'outil industriel, la canicule affecte directement l'amont agricole et les flux logistiques. Les entreprises signalent des effets immédiats et différés sur la quantité et sur la qualité de leurs matières premières. Pour les cultures végétales, les récoltes ont été avancées d'une quinzaine de jours.

- **Matières premières agricoles**

Effets immédiats (non exhaustif)

- Les approvisionnements en œufs ont baissé, en raison d'une ponte et d'un poids d'œuf qui baisse. Plus de 730 000 poules ont été perdues au niveau national, dont 51% uniquement en Bretagne soit environ 1,6 % du cheptel national. Il y a également une mortalité accrue des canards.
- La collecte de lait est en baisse d'environ 20 % dans certaines zones. Certains industriels doivent recourir à du lait à prix spot, donc plus élevé.
- Estimation d'environ 70 % de pertes sur les volumes de cassis en France du fait des cultures brûlées par le soleil.

Effets différés (non exhaustif)

- Récolte de pruneaux d'Agen compromise (vergers du 47/24 sévèrement touchés du 22 au 28 juin), avec des pertes de production en cours d'évaluation.
- Rendement du maïs grain estimé en baisse de 15 à 20 %, avec un cumul de facteurs (stress hydrique, recul des surfaces cultivées, pression accrue d'un ravageur).
- Impacts sur la reproduction des animaux et les élevages de ruminants les plus dépendants de la production de fourrages (déficit de la pousse d'herbe, affouragement précoce des troupeaux)

- **Effets sur la qualité, la conservation, le transport**

- Des blés plus petits et plus secs qui nécessitent d'adapter l'outil de production et conduit à une baisse des rendements industriels et à une surconsommation d'eau
- Des difficultés de conservation : développement de maladie, présence importante d'insectes, maîtrise bactériologique plus complexe, rancissement des matières grasses

- **Effets sur la ressource en eau**

La ressource en eau constitue un point de tension particulier : les arrêtés sécheresse, pris parfois en amont ou en parallèle de la canicule, imposent des restrictions de consommation qui s'appliquent indistinctement. Au 10 juillet,

plus de 80 départements sont concernés par des mesures de sobriété en raison d'un déficit hydrique précoce. L'eau, dans l'industrie alimentaire est vitale, pour l'hygiène ou comme ingrédient. Elle l'a particulièrement été pendant cette période caniculaire pour refroidir l'outil industriel et accroître les précautions d'hygiène du site et du personnel.

Effet sur le CO₂

Par ailleurs, les épisodes de fortes chaleurs interviennent dans un contexte où l'approvisionnement en CO₂ est déjà particulièrement tendu durant la période estivale.

Le CO₂, indispensable à certains secteurs agroalimentaires pour de multiples usages (étourdissement, conditionnement, nettoyage, gazéification des boissons, production de froid). Notre industrie consomme environ 2/3 de la demande de ce gaz industriel. Le CO₂ est principalement issu de la valorisation de rejets de certaines activités industrielles (engrais azotés, raffineries, éthanoleries ...). Plusieurs facteurs influencent les disponibilités en CO₂ brut : installations de production vieillissantes, tensions économiques et géopolitiques, diminution d'activité de certains secteurs fournisseurs. En parallèle la consommation de CO₂ connaît des pics pendant la période estivale, lié à l'augmentation d'activité de certains secteurs (ex : boissons et glaces en agroalimentaire). Les fortes chaleurs ont par conséquent un double effet négatif : perturbation de l'activité des installations de production de CO₂ brut et accentuation de besoins déjà élevés dans de nombreux secteurs. Des tensions sur les approvisionnements en CO₂ sont constatés depuis le début de la période estivale sans pour autant connaître la même criticité que lors de la crise de 2025.

Impacts économiques avérés pour le secteur agroalimentaire

La quasi-totalité des entreprises répondantes indique avoir subi un préjudice économique au cours de la période de canicule, effet cumulatif des impacts détaillés dans les paragraphes précédents. Les résultats montrent que la canicule a eu des effets bien plus larges qu'une simple contrainte météorologique. Les adaptations nécessaires ont exercé une pression économique.

Par exemple pour le secteur brassicole

- 83 % des entreprises déclarent une augmentation de leurs coûts d'exploitation pendant l'épisode caniculaire.
- 68 % des brasseries estiment avoir subi un préjudice économique directement lié à la canicule.

Les causes rapportées sont multiples et convergentes d'un secteur à l'autre :

- **Diminution de la productivité** liée à l'aménagement des horaires et au bien-être des salariés ;
- **Réductions de cadence ou arrêts temporaires** de production pour limiter la surchauffe des équipements et défaillances techniques ;
- **Surconsommation électrique et hydrique** pour maintenir le froid nécessaire aux procédés de production et éviter les surchauffes.
- **Pertes de matières premières ou de produits** consécutives à des ruptures de la chaîne du froid ou à une dégradation de leur qualité ;
- Plusieurs filières agricoles anticipent par ailleurs des **conséquences économiques durables** en raison des effets de la chaleur sur les élevages et les productions végétales.

Il est également à noter que l'épisode caniculaire a eu un effet sur les **habitudes de consommation**, en particulier les produits chauds, les viandes et les produits sucrés.

Contrairement à une idée reçue, les fortes chaleurs ne constituent pas un facteur favorable à l'activité des brasseries : 72 % des répondants déclarent un impact négatif sur leur activité et 65 % constatent une baisse de leur chiffre d'affaires par rapport à juin 2025. **La bière est un produit météo sensible.** Ces chiffres traduisent avant tout une évolution des comportements de consommation en faveur de produits moins alcoolisés pendant les épisodes de fortes chaleurs, conformément aux recommandations de santé publique. En d'autres termes, les fortes chaleurs ont

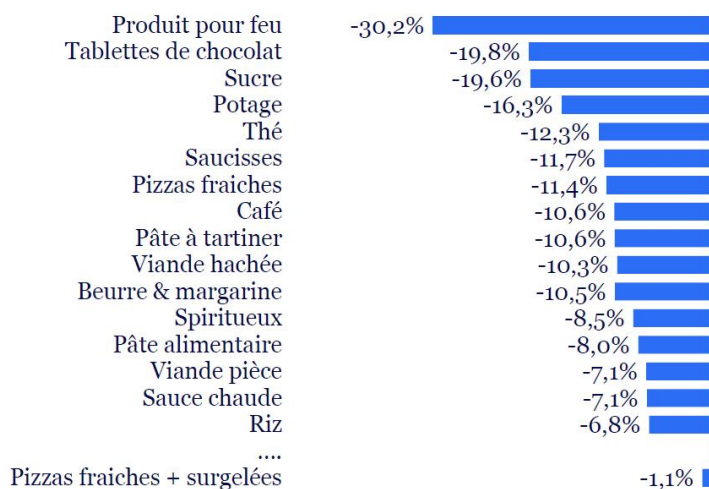
davantage entraîné une recomposition de la consommation au profit du sans alcool (+27.7% sur la semaine du 22/06 au 28/06 et +15.5% du 15/06 au 28/06) qu'une amélioration généralisée de l'activité des brasseries. La modération et la consommation responsable font partie des comportements bien établis chez les consommateurs.

Par ailleurs, de nombreuses brasseries, notamment celles fortement dépendantes des événements estivaux et du circuit CHR, ont été pénalisées par les annulations de manifestations, la baisse de fréquentation, le recul des commandes et les perturbations organisationnelles induites par la canicule ainsi que par les interdictions administratives de consommation.

Semaine de canicule : moins de sucre, de barbecue et de plats chauds

Catégories en décroissance UC sur la semaine du 22 au 28 juin 2026

En unités vs an-1



NielsenIQ

Source NielsenIQ Scantrack HMSM+SDMP+Ecommerce+Proxi



+4.4%

De volumes UC pour
les **PGC FLS** sur la
semaine

Plusieurs branches industrielles agroalimentaires bénéficient cependant de stimulus de consommation dans un contexte de fortes chaleurs. C'est le cas par exemple des fabricants de boissons sans alcool (incl. eaux) ou de produits frais (ex : salades) ou glacés.

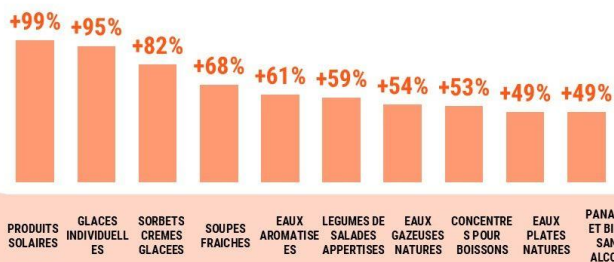
LE SCAN DE L'INFO

Circana.

Protection, aliments frais, boissons sans alcool : les produits qui ont aidé les Français à passer la canicule.

TOP 10 CATEGORIES PGC FLS

Evolution volume de la 2ème quinzaine de juin (15 au 28) vs la 1ère quinzaine (1er au 14 juin)
Grandes surfaces alimentaires



Source : Circana Liquid data™

Circana, LLC | Proprietary and confidential



Besoins exprimés pour l'avenir

Face à des épisodes de canicule appelés à se multiplier, les entreprises interrogées formulent les demandes suivantes auprès des pouvoirs publics :

Anticipation et prévisibilité

- Communication plus précoce des mesures et arrêtés applicables, pour permettre une adaptation organisée des plannings, livraisons et événements ;
- Association des filières professionnelles en amont de l'élaboration des dispositifs réglementaires
- Accompagnement des entreprises dans leurs parcours d'adaptation au changement climatique et dans l'élaboration de leurs plans chaleur

Harmonisation et lisibilité réglementaire

- Harmonisation des pratiques entre départements (rédaction, calendrier, modalités d'application) ;
- Clarification du statut et de la portée d'indices ou d'outils tels que l'indice Humidex, afin d'éviter les divergences d'interprétation lors des contrôles ;

Soutien à l'investissement

- Aides au financement d'équipements de refroidissement, de ventilation industrielle et de climatisation ;
- Financement d'audits pour travailler sur l'isolation des bâtiments, la récupération de chaleur et les solutions de production de froid ;
- Soutien à la fiabilité du réseau électrique, condition essentielle à la continuité des chaînes du froid.

Adaptations réglementaires ciblées

- Exclusion de l'eau utilisée comme ingrédient de fabrication (pétrissage, étuve, vapeur, boissons, etc.) du champ des restrictions imposées par les arrêtés sécheresse ;
- Assouplissement de la réglementation sur la réutilisation de l'eau en industrie alimentaire dans le respect de la qualité sanitaire des denrées

Compensation économique

- Activation du mécanisme des calamités agricoles pour les filières les plus sinistrées (ex. bassin de production du pruneau d'Agen) ;
- Compensation des pertes d'exploitation pour les industriels transformateurs directement affectés, sur le modèle des dispositifs mobilisés lors de précédentes crises sanitaires (ex. grippe aviaire) ;
- Réflexion sur un fonds de prise en charge du surcoût lié au travail de nuit ou en horaires décalés, mobilisé pour limiter l'exposition des salariés aux heures les plus chaudes.